

insertion  
probation



[www.cgtspip.org](http://www.cgtspip.org)

## DECLARATION LIMINERAIRE CAP des CPIP des 16 et 17 mai 2018

Monsieur le président de la CAP,

Un mois après le désastre de la CAP de mobilité des CPIP qui n'a pu se tenir, faute de données fiables fournies par l'administration pénitentiaire, nous voici de nouveau pour siéger . Nous ne pouvons que déplorer qu'un mois après les documents fournis soient encore truffés d'erreurs ; mauvais intitulés de postes, mauvaises cotations, mauvaises résidences administratives...

Nous constatons une fois de plus que l'administration ne se dote pas des moyens nécessaires à une gestion respectueuse du corps des CPIP , que ce soit en termes de ressources humaines ou en termes de formation.

Sans l'investissement des représentants CGT (titulaires ET suppléants) de nombreuses erreurs n'auraient pas pu être corrigées et les droits des agents auraient été bafoués. Nous continuerons de travailler à ce que les règles et l'équité soient respectées. Nous rappelons également que les informations relatives à la vie privée des agents et aux vœux de mutation sont soumises au devoir de discrétion, il est important que cette règle impérative soit rappelée en particulier aux services ressources humaines locaux.

Nous constatons une fois de plus l'échec du dispositif des CPIP placés , les titulaires de ces postes cherchent à les fuir dès que possible compte tenu de leurs exigences en terme d'adaptabilité et de réactivité. La CGT répète qu'en l'état et sans organigrammes ce système est inadapté et prive les services de personnels pérennes.

La multiplication des additifs, les rajouts de postes non publiés sur des sites fragilisés en termes de RH ou de spécificité des publics rajoutent au sentiment d'opacité des agents et participent d'une violence institutionnelle génératrice de risques psycho sociaux. Une anticipation et un meilleur lien avec les terrains et les organisations syndicales auraient permis d'éviter ce fiasco !

A 15 jours de la prochaine CAP pour l'avancement hors classe, nous constatons que nous ne connaissons toujours pas le nombre de personnels qui ont été promus à l'examen professionnel et qui le seront au choix. Encore une preuve du manque d'anticipation de l'administration !

La CGT insertion probation au travers des CAP restera fidèles à ses principes et défendra l'intérêt collectif de la profession et intérêts individuels des agents.

Paris le 16/05/2018

**CGT Insertion Probation**

UGFF-CGT 263, rue de Paris – case 542 – 93514 Montreuil Cedex

Téléphones 01.55.82.89.69 ou 01.55.82.89.71 – Courrier électronique : [spip.cgt@gmail.com](mailto:spip.cgt@gmail.com)

<http://www.cgtspip.org/>